

PLAN LOCAL D'URBANISME

6.7 Bilan de la concertation

Arrêt du PLU : 14 mai 2024

Approbation du PLU :



COMMUNE DE GUILLAC

Le présent document a pour objectif de faire un état des lieux de l'accomplissement des modalités de concertation fixées dans la délibération de prescription de la révision du PLU de GUILLAC.

En séance du 23 février 2021, le Conseil Municipal a fixé les modalités de concertation suivantes :

- exposition en mairie et affichage sur le site internet de la mairie des documents concernant le diagnostic initial de la commune, les enjeux et les objectifs en matière de développement, d'aménagement de l'espace et de protection de l'environnement ;
- parution d'articles dans le bulletin municipal ;
- organisation d'une ou plusieurs réunions publiques avec le bureau d'études chargé de l'étude ;
- mise à disposition du public d'un registre destiné aux observations de toute personne intéressée tout au long de la procédure, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- tenue de permanences en mairie par M. le Maire, l'adjoint délégué ou des techniciens dans la période d'un mois précédent « l'arrêt du PLU » par le conseil municipal.

[Le recueil des observations](#)

Un registre a été mis à disposition du public à l'accueil de la mairie dès le début de la procédure de révision du PLU. Une adresse mail dédiée a également été créée.

Registre : 16 remarques ont été formulées sur la constructibilité des terrains et les possibilités d'extensions des habitations.

Courrier : deux courriers reçus portant sur la constructibilité des terrains.

Adresse électronique dédiée : aucun courriel n'a été reçu.

[Communication dans la presse locale et sur les supports municipaux](#)

Des articles ont été régulièrement publiés pour informer sur l'état d'avancement de la révision du PLU dans les conditions suivantes :

- sur le site internet de la commune,
- dans le bulletin municipal flash de mars 2021 pour l'élaboration du PLU, dans le bulletin municipal flash de septembre 2021 pour un premier point d'avancement sur le PLU, dans le bulletin municipal de janvier 2022 un article complet sur le PLU (cadre législatif, diagnostic territorial et PADD), dans le bulletin municipal flash de juin 2022 un point d'avancement sur le PLU, dans le bulletin municipal de janvier 2023 un article complet sur le PLU (étapes, OAP, calendrier), dans le bulletin municipal flash de février 2023 un point sur le travail réalisé sur le PLU, dans le bulletin municipal de janvier 2024 un article complet sur le PLU (rappel du PADD et phase administrative),
- dans Ouest-France, le 1^{er} septembre 2020 pour le recrutement d'un bureau d'études, le 9 mars 2021 un avis administratif pour l'élaboration du PLU, fin mai 2022 et le 6 novembre 2023 pour informer de la tenue des réunions publiques,
- la population a également été informée de la tenue des réunions publiques via l'application PanneauPocket et par voie d'affichage standard.

[Les panneaux d'informations](#)

Une exposition a été affichée en mairie durant plusieurs mois pour informer le public de l'avancée du projet communal.

[La mise à disposition des informations relatives à la révision en mairie](#)

Tout au long de la procédure, des documents d'information relatifs au PLU étaient à disposition.

[Les temps de rencontres et d'échanges](#)

Deux réunions publiques ont été organisées aux dates suivantes.

- 2 juin 2022 : présentation du diagnostic de territoire et du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Environ 40 personnes étaient présentes dont des élus. Les remarques ont porté sur la constructibilité des terrains, sur les activités économiques, sur les STECAL et sur la suite de la révision du PLU.

- 16 novembre 2023 : présentation du projet de PLU. Environ 40 personnes étaient présentes dont des élus. Les remarques ont porté sur la constructibilité des terrains, sur les activités économiques, sur les STECAL, sur la protection du patrimoine naturel et sur la suite de la révision du PLU.

La publicité de ces rencontres a été réalisée par voie de presse, par affichage en mairie, via l'application PanneauPocket et sur le site internet municipal.

Une permanence a également été tenue par le bureau d'études en mairie le 1^{er} décembre 2023 pour répondre aux questions de la population. Cette rencontre a été annoncée lors de la réunion publique, sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal. 11 personnes se sont présentées pour des informations sur la constructibilité des terrains et sur les STECAL.

Les questions, observations et requêtes formulées au cours des débats lors des réunions publiques ont permis de relever les préoccupations des administrés, concernant futures zones à urbaniser ou les activités économiques par exemple.

[Le questionnaire à destination de la population](#)

Au lancement des études, la diffusion d'un questionnaire a permis aux habitants de se prononcer sur les projets pour la décennie à venir en matière d'habitat, d'équipements, de mobilité et de cadre de vie.

52 questionnaires ont été retournés. Les résultats du questionnaire sont présentés en détail à la fin du document.

BILAN DE LA CONCERTATION

MODALITES DE CONCERTATION	BILAN
Registre à l'accueil de la mairie	16 remarques portant sur la constructibilité des terrains et sur les possibilités de construire.
Création d'un courriel dédié	Aucun mail reçu.
Les bulletins municipaux et articles de presse	Les informations relatives aux enjeux et aux objectifs de la révision du PLU ont été régulièrement diffusées (objectif du PLU, diagnostic territorial, orientations du PADD, phase administrative, réunions publiques).
La mise à disposition des informations en mairie	Tout au long de la procédure.
Les panneaux de concertation	L'exposition a favorisé la visibilité de la procédure à partir du 9 juillet 2021 et pendant toute la durée de la procédure.
Les temps de rencontre et d'échanges	<p>Bilan positif. La participation des habitants aux réunions a été satisfaisante, la réunion publique de présentation du PADD a réuni environ 40 personnes, comme la réunion publique de présentation du projet.</p> <p>Les échanges ont notamment porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- les futurs secteurs d'extension urbaine, leur localisation et la constructibilité des terrains ;- les STECAL ;- la protection des espaces naturels ;- la nécessité de favoriser le développement économique ;- les liaisons douces ; <p>Bilan positif également pour la permanence organisée le 1^{er} décembre 2023 : 11 personnes se sont déplacées lors de la permanence tenue par le bureau d'études.</p>
Le questionnaire à destination de la population	Bilan positif : 52 questionnaires ont été retournés.

Annexe : synthèse des réponses au questionnaire à destination de la population

NB : 52 questionnaires reçus

Image et perception du bourg

Concernant l'image globale du centre-ville, les réponses retiennent essentiellement le canal de Nantes à Brest et le patrimoine bâti.

Points positifs signalés : les commerces.

Points négatifs : commerces pas assez nombreux.

Les déplacements

Souhait d'aménagement de liaisons douces, notamment pour rejoindre les équipements sportifs.

Souhait de maintenir la desserte en transports en commun.

Les commerces et services

Les sondés demandent l'accueil de nouveaux commerces et services de proximité (maison médicale, bar-restaurant...).

Les éléments à protéger

Les personnes ayant répondu souhaitent que le caractère naturel et boisé de la commune soit préservé ainsi que le canal et ses abords.